



COVID 19

Situation sanitaire

Note 11B

SGEC/2021/1221
06/12/2021

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements

POUR DIFFUSION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT des COLLEGES

POUR INFORMATION : Commission Permanente
Secrétaires Généraux de la Fnogec, du Cneap, de Formiris, de
l'UGSEL et de l'APEL nationale

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Le gouvernement a décidé de fournir des autotests à tous les élèves de sixième.

Cette fourniture vise à renforcer la vigilance pour cette catégorie de collégiens n'ayant pas accès à la vaccination.

Ces autotests vont être livrés, dans les prochains jours, dans chaque collège de l'Enseignement catholique selon le fichier de livraison joint à la présente note.

La livraison sera effectuée à raison de 10 autotests (2 boîtes de 5) par élève. Ces deux boîtes doivent être remises aux parents. Les tests sont à effectuer à domicile à raison de 2 tests par semaine à compter de cette semaine du 6 décembre 2021.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations que nous vous invitons à transmettre aux chefs d'établissement des collèges dès que possible, nous vous assurons de notre plus total dévouement.

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique